

Face à la situation, pas d'autres choix que l'action !

Premières propositions de DCNS : Inadmissibles pour la CGT

	OETAM	IC
AG	0,8%	
AI - EP	0,8%	1,6%
Mesure bas salaires	+ 1,05% si AG/AI < (pour les SAB < 26000€)	

Promotions inter-catégorie :

- ✓ 30 passages OE -> TAM
- ✓ 50 passages OETAM -> IC

Budget mobilité :

- ✓ Minimum 3% du SAB (hors AI - EP)

OETAM :

- ✓ Taux de promotion de 12% (hors parcours d'intégration)

IC :

- ✓ Taux de promotion de 9% (hors promotions automatiques)

Propos du DRH de DCNS :

- ✓ Pas de mesures équité et égalité F/H
- ✓ Rien sur la journée de solidarité
- ✓ Rien sur la prévoyance/Santé
- ✓ Rien sur la dépendance
- ✓ Légère ouverture concernant la négociation d'un nouvel accord « Handicap »

Sur le salaire :

- ✓ Pas d'AG pour les IC
- ✓ L'AG des OETAM ne bougera pas
- ✓ Pas de mesure talon
- ✓ Pas de prime de vacances ou de 13^{ème} mois

Concernant les mesures PMàD : Rien

Un projet de décret proposé par DCNS a été remis au MinDef. Il permettrait de pouvoir verser aux PMAD de DCNS des indemnités liées aux contraintes et suggestions particulières qu'ils subissent dans l'organisation du travail. En fait, cela permettrait de rémunérer sur une ligne à part l'ensemble des éléments variables qui sont aujourd'hui intégrés à la prime de rendement, avec tous les inconvénients que cela pose. Pour l'instant ce projet de décret est en stand-by.

Concernant l'emploi : Rien de concret

Des propositions spécifiques concernant le recrutement des OETAM seront faites pour la prochaine réunion (20 février), même chose concernant les alternants.

En conclusion :

L'origine du « mal » est bien là, ce que les dirigeants de l'entreprise cherchent à éclipser, **celui du partage de la plus-value.**

Quant aux questions d'emploi : Rien à cet instant. La CGT a fait une proposition connue dans sa plateforme revendicative.

Il faut que les départs soient compensés par des embauches sur les postes similaires, seul moyen de ne pas affaiblir de nouveau les métiers en production.

La CGT appelle l'ensemble du personnel à s'inscrire dans les initiatives qu'elle prendra sur les sites et qui feront l'objet de propositions revendicatives.

Pour la CGT de DCNS, le choix de l'action s'impose donc pour une toute autre logique au service du collectif de travail.